

Annexes

Annexe A : Programme d'amélioration de la surveillance et des rapports publics sur les débordements et les dérivations d'eaux usées

Messages clés

- Les surverses d'égouts unitaires (SEU) font partie intégrante de la collecte des eaux usées et jouent un rôle clé dans la prévention des inondations en zone urbaine et du refoulement des égouts dans les maisons lors de fortes pluies ou de fonte des neiges.
- Le 25 février 2025, la Ville a lancé une [carte interactive en direct](#) comportant de l'information à jour sur les SEU à 13 emplacements de surverse d'égouts.
- Le nouvel outil améliore les délais de présentation des rapports et accroît la transparence.
- La carte fait partie d'un projet de modernisation technologique financé par une subvention reçue dans le cadre du [*Programme d'amélioration de la surveillance et des rapports publics sur les débordements et les dérivations d'eaux usées*](#) du gouvernement de l'Ontario. Les mises à niveau comprenaient l'installation de nouveaux débitmètres pour permettre des mesures plus précises.
- Afin de se conformer à la législation provinciale, une partie de cette subvention servira à installer des affiches à chaque emplacement de SEU au T2 et au T3 de 2025. On peut situer chaque emplacement de SEU sur la page [Ottawa.ca](#).
- Le personnel de la Ville continue de collaborer avec Santé publique Ottawa et le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) pour signaler les SEU et assurer la santé et la sécurité du public.
- Le personnel de la Ville continue de renouveler l'infrastructure dans les zones d'égouts unitaires afin de créer une séparation des égouts et de réduire au minimum l'occurrence de SEU.

FAQ

Q1 : À quoi sert le nouvel affichage et à quoi ressemble-t-il?

R. Les municipalités sont mandatées en vertu de l'[autorisation environnementale regroupée d'infrastructure linéaire \(AERIL\)](#) pour installer et entretenir l'affichage à chaque emplacement de SEU. Cet affichage est un autre moyen utilisé pour accroître la sensibilisation et la sécurité du public en l'informant des rejets potentiels.

Voici un exemple de l'affichage qui sera installé à l'exutoire de la SSEU - Clegg :



L'affichage à chaque emplacement ressemblera à cet exemple.

Q2 : Pourquoi les surverses d'égouts unitaires (SEU) se produisent-elles et quelle en est la cause?

R : Un réseau d'égouts unitaires (REU) est conçu pour recueillir à la fois les eaux pluviales (des rues, des trottoirs et des toits) et les eaux usées sanitaires (des maisons, des entreprises et des industries) dans un réseau à conduite unique. Cette eau d'égout unitaire est ensuite transportée et traitée au Centre environnemental Robert-O.-Pickard (CEROP), l'installation de traitement des eaux usées de la Ville.

Les réseaux d'égouts unitaires comprennent des exutoires de surverse conçus pour empêcher le réseau de déborder lors d'averses de pluie importantes et d'événements de fonte des neiges. Ce débordement peut entraîner le rejet d'eau non traitée directement dans les cours d'eau voisins; une situation connue sous le nom de surverse d'égout unitaire (SEU).

Q3 : Comment la Ville protège-t-elle la sécurité des résidents et des résidentes contre les risques associés aux rejets des SEU?

R : La Ville d'Ottawa prend plusieurs mesures pour protéger les résidents et les résidentes contre les risques associés aux rejets des SEU :

Surveillance continue (volume/lignes directrices) : La Ville d'Ottawa surveille continuellement la qualité de l'eau dans l'ensemble du réseau afin de détecter et de corriger rapidement tout changement. Les surverses d'égouts unitaires (SEU) contiennent un mélange d'eaux pluviales et d'eaux usées. En plus de surveiller la qualité de l'eau, la Ville surveille de près le nombre de SEU qui entrent dans les cours d'eau pour s'assurer qu'elles demeurent sous un seuil sécuritaire, comme décrit dans la directive provinciale intitulée « [Levels of Treatment for Municipal and Private Sewage Treatment Works Discharging to Surface Waters](#) » (Niveaux de traitement des effluents d'usines de traitement des eaux usées municipales ou privées qui se déversent dans les eaux de surface).

La ligne directrice provinciale exige que, pendant une période de sept mois, tout écoulement par temps sec et 90 % du volume s'écoulant par temps humide soient captés et traités. La Ville dépasse cette exigence en captant et en traitant 99 % du volume s'écoulant par temps humide, assurant ainsi des normes plus élevées de qualité de l'eau et de protection de la santé publique.

- **Mesures de contrôle en temps réel :** Ces mesures permettent le contrôle et l'activation à distance des dispositifs de régulation des surverses et la surveillance continue des données sur le débit dans les conduites en vue de maximiser le volume d'eaux usées capté dans les réseaux d'égouts unitaires et le traitement de celles-ci.
- **Alertes publiques :** La Ville émet des alertes publiques pour informer les résidents et les résidentes des surverses et des conditions de qualité de l'eau. Grâce à la nouvelle [carte interactive en direct](#), les résidents et les résidentes ont accès à de l'information à jour sur les SEU à 13 emplacements de surverses d'égouts.
- **Améliorations de l'infrastructure :** La Ville a mis en œuvre d'importants projets d'infrastructure pour réduire la fréquence et les répercussions des SEU.

Q4 : Que fait-on pour protéger l'environnement et réduire les occurrences de SEU?

R : La Ville d'Ottawa respecte son engagement à l'égard de la protection de l'environnement, du maintien de la qualité de l'eau et de l'atténuation des SEU. Vous pouvez en apprendre davantage sur des initiatives clés comme le Plan d'action de la rivière des Outaouais, la Stratégie sur le milieu aquatique et le Programme de

protection des sources d'eau en consultant la page « Protection des cours d'eau d'Ottawa » sur le site [Ottawa.ca](#).

La Ville d'Ottawa a effectué d'importants investissements et mis en œuvre diverses mesures pour réduire l'occurrence, la durée et le volume des surverses d'égouts unitaires (SEU) lors de fortes pluies. En outre, les investissements réalisés pour réduire les inondations urbaines permettent également de diminuer le volume d'eau entrant dans le réseau d'égouts unitaires, ce qui réduit la probabilité et les répercussions des SEU. Voici certaines des mesures prises :

Améliorations :

- [Tunnel de stockage des égouts unitaires \(TSEU\)](#) : Le TSEU a été terminé en 2020. Conçu pour stocker jusqu'à 43 000 m³ d'eaux usées d'égout et pluviales combinées, ce projet a considérablement réduit les SEU.
- Mesures de surveillance et de contrôle du débit : Des mesures de contrôle en temps réel ont été prises afin de capter la plus grande quantité d'eau possible avant qu'une surverse ne se produise. De plus, des appareils de mesure de niveau des eaux, des appareils de surveillance du débit et des dispositifs d'alerte ont été installés dans les plus importants égouts unitaires ce qui permet de surveiller continuellement le réseau et de prévenir le personnel en cas de surverse.
- Séparation des égouts : La Ville travaille activement à terminer l'aménagement d'égouts séparatifs.

Production de rapports

- Notification au MEPP : La Ville a renforcé les protocoles pour assurer la notification rapide au Centre d'intervention en cas de déversement du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) en cas de surverse.
- Information du public : Une carte interactive à [Ottawa.ca/SEU](#) a été créée pour fournir de l'information à jour sur certains emplacements de surverse d'égouts, assurant ainsi la production de rapports en temps opportun et la disponibilité de l'information pour le public.

Amélioration de l'atténuation des inondations en zone urbaine :

- Programme d'installation de dispositifs protecteurs sanitaires résidentiels : La Ville offre aux résidents et aux résidentes des incitatifs de protection résidentielle pour la plomberie afin d'atténuer les inondations en zone urbaine.
- Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation : La Ville a élaboré et mis en œuvre un Plan de gestion des infrastructures par temps humide exhaustif.

- Autres mesures : D'autres mesures visant à atténuer les inondations et à réduire la pollution comprennent le remplacement des couvercles des regards d'entretien des égouts, l'étanchéité des structures, le chemisage des canalisations et des conduites secondaires, les puisards, les entrées de cour abaissées, les toits plats et les mesures visant à séparer les fondations des eaux de crue.

Q5 : Comment les résidents et les résidentes peuvent-ils aider à réduire le volume, les répercussions et le nombre de SEU?

R : Les résidents et les résidentes peuvent jouer un rôle essentiel pour réduire le volume d'eaux de ruissellement qui pénètre dans le réseau d'égouts et diminuer la probabilité et les répercussions des surverses d'égouts unitaires (SEU) en gérant les eaux de ruissellement sur leurs propriétés et en participant au programme « Parés pour la pluie Ottawa ».

Les mesures visant à détourner les eaux de ruissellement des maisons, même dans les zones sans réseau d'égout unitaire, peuvent aider à minimiser les SEU dans les zones qui en ont un. Bien que les zones sans réseau d'égout unitaire ne soient pas directement touchées par les SEU, la réduction des eaux de ruissellement peut tout de même avoir des effets bénéfiques en réduisant la pression sur les plans d'eau environnants et sur l'ensemble du réseau de drainage. Voici quelques idées à mettre en œuvre :

- Réorientez les sources de ruissellement : Éloignez les tuyaux de descente pluviale des surfaces pavées en les redirigeant vers les jardins ou les barils de pluie. Cela réduit la quantité d'eau qui pénètre dans le réseau d'égouts pendant les précipitations.

Programme Parés pour la pluie Ottawa : Participez au programme Parés pour la pluie Ottawa, qui offre des conseils et du soutien pour des projets d'amélioration de cour à faire soi-même comme l'aménagement de jardins de pluie et l'installation de pavés perméables et d'autres infrastructures vertes visant à gérer les eaux pluviales sur votre propriété. Les résidents et les résidentes peuvent en apprendre davantage sur le Programme Parés pour la pluie en consultant le site Web Ottawa.ca ([Programme Parés pour la pluie Ottawa](#)).